

MESSAGE DE FELICITATIONS A LA DISTINGUEE PREMIERE DAME DU BURUNDI, SON EXCELLENCE ANGELINE NDAYISHIMIYE.



Le ministère de la Communication et des Médias exprime sa profonde fierté et adresse ses chaleureuses félicitations à Son Excellence Madame Angeline Ndayishimiye, Première Dame de la République du Burundi, à l'occasion de l'attribution du prestigieux Prix des Nations Unies pour la Population 2026, dans la catégorie institutionnelle.

Cette distinction internationale témoigne de la reconnaissance du remarquable engagement de Son Excellence en faveur du développement humain, ainsi que des actions menées par la Fondation Bonne Action « Umugiraneza » au bénéfice des populations, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'autonomisation des femmes, de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

Le ministère salue cette consécration, qui honore non seulement son illustre récipiendaire, mais contribue également au rayonnement du Burundi sur la scène internationale en mettant en lumière les efforts déployés en faveur du bien-être des communautés

Le ministère de la Communication et des Médias réaffirme son entière disponibilité à accompagner cette noble mission à travers la promotion et la diffusion des initiatives porteuses d'impact, tout en poursuivant ses actions de sensibilisation afin d'encourager l'engagement collectif en faveur du développement, de la solidarité et de l'épanouissement de tous les Burundais. Le ministère renouvelle à Son Excellence Madame Angeline Ndayishimiye ses plus vives félicitations et lui formule ses meilleurs vœux de succès dans la poursuite de cette mission d'intérêt national et humanitaire.

Fin